

### COMMUNICATION TÉLÉGRAPHIQUE AVEC L'ÎLE DU CAP SABLE.

M. DALY. Est-ce l'intention du gouvernement de pourvoir à l'établissement d'une communication télégraphique avec l'île du Cap-Sable au moyen d'un câble sous-marin, conformément à la conclusion d'une pétition de l'honorable N. W. White, et autres, du comté de Shelburne, N.-E. ?

Sir HECTOR LANGEVIN. Le gouvernement a encore cette question à l'étude, mais il est probable que nous serons en état de demander au parlement le vote d'un crédit à cet effet.

### EXTENSION DE LA FRANCHISE ÉLECTORALE.

M. COSTIGAN. Le gouvernement se propose-t-il, au cours de la présente session, de modifier l'acte général des élections de manière à conférer le droit de voter pour les membres de la Chambre des communes à une proportion de la population plus grande que celle qui jouit actuellement de ce droit, et que ce droit soit uniforme dans tout le Canada.

Sir JOHN A. MACDONALD. Ce sujet a été pris en considération par le gouvernement comme se rattachant au projet de loi que nous sommes obligés de présenter, conformément à l'Acte de la confédération de l'Amérique britannique du Nord, après le recensement pris l'année dernière.

### APPOINTEMENTS DES MAÎTRES DE POSTE DES CAMPAGNES.

M. WHEELER. Le gouvernement a-t-il l'intention, pendant la présente session, d'élever les salaires de maîtres de poste en dehors des villes et cités, proportionnellement à l'augmentation des revenus dans cette branche du service ?

M. O'CONNOR. Le plus grand nombre de maîtres de poste en dehors des villes et cités est payé tant pour cent sur le montant qu'ils perçoivent et, naturellement, comme ce pourcentage s'accroît par l'augmentation des affaires, leur salaire s'augmente en proportion.

### RAPPORT DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LES MANUFACTURES.

Sir RICHARD CARTWRIGHT. Quand le rapport de la commission chargée d'étudier la question de la main-d'œuvre dans les manufactures, mentionné dans le discours du Trône, sera-t-il soumis à la Chambre ?

Sir LÉONARD TILLEY. Ce rapport a été imprimé pour l'usage des membres de la Chambre et j'espère pouvoir le déposer sur le bureau, lundi ou mardi prochain.

### ÉMIGRANTS EN DESTINATION DU CANADA.

M. BLAKE demande que par ordre de la Chambre il soit préparé un état indiquant le nombre d'émigrants dont les noms ont été enregistrés et qui ont été dirigés sur le Canada par les agents de chacune des compagnies de paquebots transatlantiques, et le nombre de ceux dont les noms ont été enregistrés et qui ont été expédiés par les agents du gouvernement de l'Ontario ou de tout autre gouvernement provincial pendant le dernier exercice.

M. POPE (Compton). Je puis dire à mon honorable ami qu'il m'a été impossible d'obtenir le nombre inscrit par chacune des compagnies de paquebots transatlantique, quoique je puisse lui donner le nombre total. Comme l'honorable député le sait probablement, les agents du gouvernement de l'Ontario ni ceux d'aucun autre gouvernement n'enregistrent ces émigrants. Il n'y a que les agents régulier des compagnies des transatlantiques qui le fassent. On peut établir le nombre total demeuré au Canada sur le chiffre ainsi enregistré.

M. BLAKE. Cela me suffit.  
La motion est adoptée.

### MARCHANDISES IMPORTÉES POUR LA CONSOM- MATION.

M. BURPEE (St-Jean). Ordre de la Chambre de fournir un exposé sommaire, semblable au No. 2 des Tableaux du commerce et de la navigation, des articles importés pour la consommation sujets à des droits et admis en franchise dans la Puissance du Canada ; le montant des droits perçus et le tarif des droits prélevés sur les dits articles pendant les six mois expirés le 31 décembre 1881. Aussi, un exposé, semblable au No. 5 des Tableaux du commerce et de la navigation, des articles produits et manufacturés en Canada exportés de ce pays pendant les six mois expirés le 31 décembre 1881.

M. BOWELL. Je n'ai aucune objection contre cette motion, si ce n'est qu'il faut une somme de travail considérable et beaucoup de temps pour préparer les états demandés, comme je l'ai expliqué à l'honorable député. Si l'on doit demander, chaque session, ces états outre ceux qui ont déjà été demandés par l'honorable représentant de Huron-centre (sir Richard J. Cartwright), cela revient simplement à doubler les rapports du commerce et de la navigation pour chaque six mois de l'année, moins les tableaux nécessaires à l'enregistrement des navires. Je verrai à ce qu'autant que possible des renseignements demandés soient déposés sur le bureau de la Chambre et ce à une date aussi rapprochée que possible.

M. BURPEE. Je pense que je pourrais réduire considérablement le travail que nécessite cette préparation en omettant quelques détails qui sont demandés.

La motion est adoptée.

### CHEMIN DE FER PROJETÉ ENTRE LE MANITOBA ET LA BAIE D'HUDSON.

Sir RICHARD J. CARTWRIGHT demande copie de toute la correspondance échangée entre le gouvernement du Canada et toutes les autres personnes, concernant le chemin de fer projeté entre le Manitoba et la baie d'Hudson.

Je sais qu'un certain nombre d'hommes éminents du Canada ont pris en considération sérieuse la construction de ce chemin de fer. On suppose généralement que des embarcations très graves s'opposent à la construction de cette route par la baie d'Hudson. En premier lieu les céréales transportées par cette route ne seraient pas celles de l'année courante, mais bien celles de la saison précédente; et en second lieu il serait probablement nécessaire d'employer des bâtiments différents par leur construction de ceux qui sont en usage pour cette navigation embarrassée, gênée considérablement par les glaces. Mais j'ai une autre raison, ma raison principale, d'attirer l'attention du gouvernement sur ce sujet, la voici: Je suis porté à croire que cette question a éveillé l'attention de quelques armateurs en Angleterre et je crois que le gouvernement ferait bien de faire des instances auprès du gouvernement impérial pour que celui-ci détache, l'été prochain, quelque bâtiment de son escadre afin de constater combien de temps la navigation est ouverte. Si, comme le prétendent quelques-uns, la navigation est praticable quatre mois de l'année ou à peu près, cette question peut être d'une importance considérable pour les habitants du Manitoba; mais si, d'un autre côté, elle n'est praticable que deux mois ou six semaines, comme l'assurent des personnes qui passent pour des autorités, alors il me semble que construire ce chemin de fer serait une perte d'argent inutile. Comme cette question intéresse aussi bien les armateurs anglais que les habitants du Canada, je crois qu'il est désirable que le gouvernement la fasse étudier de la manière que je viens de dire.

La motion est adoptée.